MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2012 DAC 647 Subvention (10.000 euros) à l'association Culture et Hôpital (14e).

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, dans le cadre de la politique musicale de la Ville de Paris, de bien vouloir apporter votre soutien à l'association Culture et Hôpital, présidée par Monsieur Mikaël Ferloni.

Créée en septembre 2003, l'association Culture et Hôpital s'est donné pour buts principaux de participer à l'animation des hôpitaux par le biais d'activités culturelles et artistiques et d'ouvrir l'hôpital sur la ville. En 2008, l'association a souhaité poursuivre ses activités en installant plusieurs pôles de concertation directement liés aux problématiques engagées par l'association dans le cadre de son développement stratégique, à la fois social et culturel : un pôle recherche, un pôle formation, un pôle consultatif et éthique, un pôle de réseaux entre la ville et l'hôpital, un pôle de réseaux inter régional et un pôle de réflexion sur la musique en établissement gériatrique.
La présente demande de subvention porte sur le pôle axé sur le rôle du chant et de la musique dans les établissements hospitaliers spécialisés en gériatrie. Il s'agit de maintenir le lien social, de renforcer les capacités créatives des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer et d'évaluer la pertinence du chant et de la musique auprès de ces personnes.
Dans ce cadre, l'association a développé depuis sa création une semaine du chant et de la musique qui s'est déroulée cette année pour sa neuvième édition du 21 au 29 mai 2012. Des concerts publics aux concerts à domicile, des grandes aux petites villes, « Chantons à tout âge » est devenu l'expression d'un rendez-vous citoyen incontournable. Cet évènement témoigne de l'engagement grandissant des acteurs artistiques et culturels intervenant dans les établissements hospitaliers et médico-sociaux. La programmation confirme, par sa diversité, l'engouement et l'implication dont font preuve tous les participants. La culture et la création, replacées au centre de la vie sont un rempart contre l'isolement et retissent un lien avec l'extérieur dans un esprit d'ouverture et de partage.
Compte tenu de l'intérêt des actions sociales et culturelles de l'association en faveur des personnes âgées et hospitalisées, du grand nombre et de la diversité des concerts présentés dans le cadre de l'opération « Chantons à tout âge » et des différents projets musicaux développés par l'association, je vous propose de bien vouloir attribuer à Culture et Hôpital, une subvention de 10.000 euros pour l'ensemble de ses actions en faveur de la culture dans le milieu hospitalier.
Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris

2012 DAC 647 Subvention (10.000 euros) à l'association Culture et Hôpital (14e).

Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du , par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association Culture et Hôpital ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Bruno Julliard au nom de la 9e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 10.000 euros est attribuée à l'association Culture et Hôpital, 21, rue Raymond Losserand 75014 Paris. 2012_0334- X 07945- Simpa : 20718

Article 2 : La dépense correspondante soit 10.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2012 chapitre 65, nature 6574, fonction 33, ligne VF40004 Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture